



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**SEANCE DU
MARDI 29 JANVIER 2013
18 HEURES 30**

JLG/MG

N° 001472

S2GVA - Convention
d'objectif avec les
associations dont les
montants de
subvention dépassent
23000€- Tréteaux de
Nuits

Affiché le :

Le mardi 29 janvier 2013 à 18 heures 30 le Conseil Municipal s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence d'Olivier CUREL, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. Olivier CUREL (Maire d'Apt), Mme Marie RAMBAUD (Maire Adjoint), M. Pierre BOYER (2ème Adjoint), Mme Marie-Christine KADLER (3ème Adjoint), Mme Véronique GACH (5ème Adjoint), M. Jean-François DORE (6ème Adjoint), M. Christophe CARMINATI (8ème Adjoint), M. Bruno BOUSCARLE (9ème Adjoint), Mme Jacqueline BAROT (Conseillère Municipale), Mme Solange BECERRA (Conseillère Municipale), M. Pierre ELY (Conseiller Municipal), Mme Caroline ALLENE (Conseillère Municipale), M. Dominique MARIANI-VAUX (Conseiller Municipal), Mme Françoise RIPOLL (Conseillère Municipale), M. Thierry CARRELET (Conseiller Municipal), M. Jean-Pierre STOUVENEL (Conseiller Municipal), Mme Amina ELKHATTABI (Conseillère Municipale), M. Yves JAOUEN (Conseiller Municipal), Mme Katherine COUZINET (Conseillère Municipale), M. Christian PANOT (Conseiller Municipal), M. Jean-Marie MARTIN (Conseiller Municipal), M. Jean-Louis de LONGEAUX (Conseiller Municipal), M. André LECOURT (Conseiller Municipal), M. Patrick ESPITALIER (Conseiller Municipal), Mme Corinne PAIOCCHI (Conseillère Municipale)

ONT DONNE PROCURATION : M. Jean-Marc DESSAUD (4ème Adjoint) donne pouvoir à M. Pierre ELY, Mme Hélène MARTINEZ (7ème Adjoint) donne pouvoir à Mme Caroline ALLENE, Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Olivier CUREL, M. José VINCENTELLI (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Jean-Marie MARTIN, Mme Leïla BECHICHE (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Marie RAMBAUD, M. Etienne FOURQUET (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Jacqueline BAROT, Mme Aurore SALETTI (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Solange BECERRA, Mme Elise ISNARD (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Patrick ESPITALIER

ABSENTS : 0

La séance est ouverte, Mme Caroline ALLENE est nommée Secrétaire.

Il est rappelé au conseil que le décret n° 2001-495 du 6 Juin 2001 rend obligatoire la conclusion de convention avec les associations dont les subventions accordées dépassent la somme de 23000€

En application de cette disposition légale et de la circulaire du 18 janvier 2010 portant sur les relations entre les pouvoirs publics et les associations, le conseil par délibération n°1017 du 16 mars 2012 a approuvé un modèle de conventions d'objectifs pour concrétiser la démarche partenariale avec les associations conformément.

Il est présenté au conseil municipal le, projet de convention d'objectifs et de moyens 2013 entre la ville d'Apt et l'association Tréteaux de nuit.

LE CONSEIL A LA MAJORITE QUALIFIEE

Approuve, les conventions telles que mentionnées dans les pièces jointes.

Dit, que le montant total attribué sera pris en compte lors de l'élaboration du tableau de subventions qui figurera en annexe du budget principal de l'année 2013.

Dit, que l'avance de 30% sera appliquée telle que mentionnée dans la convention avant le vote du budget 2013.

Dit, que les crédits nécessaires seront prévus à l'article 6574 du budget principal de la commune.

POUR EXTRAIT CONFORME

**LE MAIRE
Olivier CUREL**